

Commune de Saint Laurent de la cabrerisse

ACCUEIL PERI SCOLAIRE DU MERCREDI

Réservation du mois de MAI 2023

Fiche à déposer au secrétariat de mairie, accompagnée de votre règlement, une semaine avant le début de la période

Nom de l'élève : _____ Prénom de l'élève : _____

Nom du tuteur : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Cocher d'une croix les PLAGES HORAIRES de réservation dans le tableau ci-dessous :

Semaine 19		Semaine 20		Semaine 21		Semaine 22	
MERCREDI 10		MERCREDI 17		MERCREDI 24		MERCREDI 31	
matin 7h30-9h00		matin 7h30-9h00		matin 7h30-9h00		matin 7h30-9h00	
MATIN 9h00-12h00		MATIN 9h00-12h00		MATIN 9h00-12h00		MATIN 9h00-12h00	
JOURNEE 9h -17h		JOURNEE 9h -17h		JOURNEE 9h -17h		JOURNEE 9h -17h	
APRES-MIDI 14h-17h		APRES-MIDI 14h-17h		APRES-MIDI 14h-17h		APRES-MIDI 14h-17h	
soir 17h-18h30		soir 17h-18h30		soir 17h-18h30		soir 17h-18h30	



Nombre d'HEURES x TARIF =
 _____ x _____ = _____

Règlement reçu le :

Signature :

Chèque bancaire
 Espèces
 Carte bancaire

Nouveau : paiement par carte bancaire possible

PLAGES INCOMPRESSIBLES :

matin, soir : 1h30 MATIN, APRES-MIDI : 3h JOURNEE : 8h (repas inclus)

Tarifs à l'HEURE de 0,60 € à 1,20 € en fonction du quotient familial - DOSSIER D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE